

L'an deux mille dix, le huit mars à seize heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du seize février deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44  
Membres titulaires présents ou représentés: 21  
Pouvoirs : 8  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés : 29

**Présents(es)**

André AUBERIC,  
Marcel BARGARD,  
Christian BARTHEYE,  
Jean-Marie BERTRAND,  
Jean-Marie BLANCHARD  
suppléant,  
Marc BONNARD,  
Jean-Pierre BUIX,

Olivier CADIER,  
Daniel CHARRASSE suppléant,  
Pierre DALSTEIN suppléant,  
Claude DAUMAS suppléant,  
Jacques ESTEVE suppléant,  
André FELIX suppléant,  
Bruno LAGIER,  
Valery LIOTAUD,

Jean-Jacques MONPEYSSEN,  
Hervé RASCLARD,  
Francis RIEU suppléant,  
Jacques RODARI,  
Nicolas ROSIN,  
Michel TACHE

**Pouvoirs**

Paul ARNOUX à Jean-Pierre BUIX, Jean BESSON à Marc BONNARD, Claire CHASTAN à Nicolas ROSIN, Michèle EYBALIN à Christian BARTHEYE, Patricia MORHET-RICHAUD à Bruno LAGIER, Christine NIVOU à André AUBERIC, Marianne ORY à Hervé RASCLARD, Jean-François SIAUD à Jean-Marie BERTRAND

**Excusés(es)**

Patricia BRUNEL-MAILLET suppléante, Christophe CASTANER, Pierre COMBES, Thierry CORNILLET, Thierry DAYRE, Laurent HARO suppléant, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jean-Louis REY, Eliane TERRAS suppléante.

\*\*\*\*\*

**Objet : Expérimentations itinéraires techniques « lavandes »**

Les lavandes, tilleul et autres plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM), sont des marqueurs territoriaux d'un paysage de parfums et senteurs. La lavande et son « image » sont fortement utilisées par les différents acteurs, privés et publics, dans leur communication commerciale. Sauvage ou cultivée, elle a ainsi un impact agricole et économique direct, mais aussi un impact paysager et touristique induit (routes, cartes postales, produits touristiques dérivés). A ce titre, une des mesures du projet de Charte du Parc naturel régional consiste à expérimenter et innover pour conserver la lavande et les autres marqueurs territoriaux d'un paysage de senteurs et de saveurs.

Pour faire face au dépérissement de la lavande, qui touche une part de plus en plus importante de la production, des adaptations des itinéraires techniques de production sont en cours d'expérimentation sur la ferme expérimentale de l'ARDEMA à Mévouillon. Ces expérimentations s'intègrent dans un programme d'action global proposé par la filière aux financeurs (Conseil Général, Région Rhône-Alpes, Programme Intégré de Développement Agricole - PIDA et Pôle d'Expérimentation et de Progrès - PEP).

Le Président informe que la Chambre d'Agriculture de la Drôme sollicite le SMBP pour une aide à la réalisation d'expérimentation d'itinéraires techniques originaux sur la lavande pour l'année 2010 et la diffusion de ces itinéraires techniques à un réseau de producteurs.

Cette aide s'inscrit en complément des actions développées dans le PEP et le PIDA en cours d'élaboration avec la Région Rhône-Alpes. Elle consiste à adapter et développer des itinéraires techniques pour améliorer la pérennité des plantations. Une première expérimentation sur l'optimisation de l'enracinement a été menée en 2009. Cet essai doit être poursuivi et d'autres expérimentations doivent être initiées.

Les expérimentations représentent un coût de 10 000 € pour l'année 2010. Le SMBP est sollicité pour une subvention de 50 % soit 5 000 € pour mener à bien ces projets.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical décide d'attribuer la subvention suivante à la Chambre d'Agriculture de la Drôme pour la mise en œuvre de ces expérimentations et leur transfert à un réseau de producteurs volontaires :

Montant	Destinataire	Affectation comptable
5 000 €	Chambre d'Agriculture de la Drôme	67438

Une convention précisant les objectifs et les moyens mis en œuvre sera proposée.

Le Comité Syndical autorise également le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits  
Le Président  
Hervé RASCLARD